



COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF	Date d'échéance	Jour	Mois	Année
	31	07	2018			24	08	2018

2

011670

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

Nouveau solde courant

328,71

Paiement dû

50,00

Le montant versé indiqué sur
ce coupon sera appliqué à
votre solde courant.

Montant versé

DATE DU RELEVÉ Jour 31 Mois 07 Année 2018

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction J M	Date d'inscription J M	Numéro de transaction	Description	Montant
Opérations au compte				
20 07	20 07	001	PAIEMENT CAISSE	1 797,86CR
31 07	31 07	002	LISETTE LAPOINTE	0,00
31 07	31 07	003	MARIE HELENE GAGNE	328,71

PROGRAMME ÉCONOMIES D'Affaires

Volume d'achats annuel cumulatif du mois précédent	Volume d'achats annuel accumulé au cours du mois	Volume d'achats annuel traité	Redressement	Volume annuel total des achats nets
2 056,55 \$	328,71 \$	0,00 \$	0,00 \$	2 385,26 \$

Une remise de 1% sera versée à votre compte Affaires VISA Desjardins calculée sur le volume annuel des achats nets supérieur à 12 000\$.
Votre volume d'achats annuel est calculé du 7 mai 2018 au 6 mai 2019.

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 12,20 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

08 AOÛT 2018

COMPTABILITÉ

MUNICIPALITÉ
ST-ADOLPHE
D'HOWARD

- 8 AOÛT 2018

DISTRIBUTION:





Desjardins

SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTRÉAL QC H3C 3V2

Pour assurer un traitement rapide et efficace de votre paiement :

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.
NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.
- 4) Ne pas agrafer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

VISA

Renseignements importants

Conditions de paiement

Votre paiement doit nous être acheminé au plus tard à la date d'échéance indiquée sur le relevé. Si vous effectuez votre paiement à une caisse, celui-ci sera inscrit à votre compte à la date à laquelle il aura été accepté à la caisse. Le paiement effectué par la poste ou à la succursale d'une banque du réseau Visa sera porté à votre compte le jour de sa réception chez Services de cartes Desjardins.

Votre paiement sert d'abord à acquitter (1) les frais de crédit, (2) le capital relatif aux achats et avances d'argent par remboursements égaux, (3) les avances d'argent et les chèques d'une période précédente, (4) les achats porteurs de frais de crédit, (5) les avances d'argent et les chèques de la période visée par le relevé, (6) les achats inscrits durant la période visée par le relevé.

Information sur les frais de crédit

Transactions courantes

a) Paiement centralisé

- **Achats** : vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde facturé, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

- **Avances d'argent et chèques¹** : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques¹ sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du paiement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

b) Paiement décentralisé

- **Achats** : vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde quotidien moyen, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

- **Avances d'argent et chèques¹** : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques¹ sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du paiement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

Financement Accord D Affaires

- **Remboursements égaux** : les frais de crédit sur les achats et les avances d'argent par remboursements égaux sont calculés mensuellement au taux d'intérêt annuel indiqué sur le relevé, selon le plan de financement contracté.

Dans tous ces cas, les derniers frais de crédit, s'il y a lieu, seront calculés et inscrits sur le relevé qui suit le règlement intégral de votre compte. Aucuns frais de crédit ne sont calculés sur ceux déjà facturés.

Service de conversion de monnaie étrangère

- **Conversion de devise** : frais de 2,5 % sur les montants enregistrés au compte en devises étrangères et convertis en dollars canadiens.

¹ Chèque tiré sur le compte Visa Desjardins du détenteur.

Numéros de téléphone importants		
	Région de Montréal	Ailleurs au Québec et partout au Canada
Service à la clientèle Affaires	514 397-4600	1 800 266-5662
Cartes perdues ou volées	514 397-4600	1 800 266-5662
Autres pays (frais virés)	514 397-4610	



Desjardins

VISA

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA	AAF	AFF
	31	07	2018			

2

011670

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

Nouveau solde courant

328,71

Paiement dû

50,00

Le montant versé indiqué sur
ce coupon sera appliqué à
votre solde courant.

Montant versé

DATE DU RELEVÉ Jour 31 Mois 07 Année 2018

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

MESSAGE

NOUS AVONS LE FINANCEMENT QU'IL VOUS FAUT! VOUS CHERCHEZ UNE SOLUTION DE FINANCEMENT AVANTAGEUSE POUR VOS PROJETS? EN PLUS DE LA LIMITE RÉGULIÈRE, VOUS DISEPOSEZ D'UNE SECONDE LIMITE DE CRÉDIT POUR DU FINANCEMENT ACCORD D AFFAIRES. DEMANDEZ VITE VOTRE LIMITE AU 1 800 266-5662 OU RENDEZ-VOUS SUR ACCÈS D AFFAIRES POUR EFFECTUER UN DÉBOURSÉ!

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL : 12,20%

SOLDE PRÉCÉDENT 1 797,86

PAIEMENTS / CRÉDITS - 1 797,86

ACHATS / DÉBITS + 328,71

AVANCES DE FONDS + 0,00

FRAIS DE CRÉDIT SUR ACHATS + 0,00

FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS + 0,00

NOUVEAU SOLDE 328,71

PAIEMENT MINIMUM SUR LES TRANSACTIONS COURANTES 50,00

MONTANT EN SOUFFRANCE + 0,00

PAIEMENT DÙ 50,00

LIMITE DE CRÉDIT

4 000

MONTANT VERSÉ

,

DATE D'ÉCHÉANCE

24 08 2018

S.V.P. ACQUITTER LE PAIEMENT DÙ OU PLUS



Desjardins

SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTREAL QC H3C 3V2

**Pour assurer un traitement rapide et efficace
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.
NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.
- 4) Ne pas agraffer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

VISA

CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA	AAF	AFF
	31	07	2018			

011670

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 31 Mois 07 Année 2018

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction J M	Date d'inscription J M	Número de transaction	Description	Montant
Transactions effectuées avec la carte de :				
05 07	05 07	001	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
30 07	30 07	002	Amazon *Marketplce CA WWW.AMAZON.CAON	42,99
30 07	30 07	003	Amazon *Marketplce CA WWW.AMAZON.CAON	128,97
30 07	30 07	004	DIR REGISTRES ET CERTI MONTREAL QC	66,75
31 07	31 07	005	QC - RACJ MONTREAL MONTREAL QC	89,00
Total				328,71
Opérations au compte				
31 07	31 07	001	TRANSF CPT PRINCIP	328,71CR

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 12,20 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

MESSAGE

NOUS AVONS LE FINANCEMENT QU'IL VOUS FAUT! VOUS CHERCHEZ UNE SOLUTION DE FINANCEMENT AVANTAGEUSE POUR VOS PROJETS? EN PLUS DE LA LIMITE RÉGULIÈRE, VOUS DISEPOSEZ D'UNE SECONDE LIMITE DE CRÉDIT POUR DU FINANCEMENT ACCORD D AFFAIRES. DEMANDEZ VITE VOTRE LIMITE AU 1 800 266-5662 OU RENDEZ-VOUS SUR ACCÈS D AFFAIRES POUR EFFECTUER UN DÉBOURSÉ!

ACHATS / DÉBITS	328,71
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 0,00
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
CUMUL CRÉDITS CORPO	328,71

LIMITE DE CRÉDIT

2 000



Desjardins

SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTREAL QC H3C 3V2

**Pour assurer un traitement rapide et efficace
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.
NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.
- 4) Ne pas agraffer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

VISA

CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	31	07	2018	

011670

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 31 Mois 07 Année 2018

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction J M	Date d'inscription J M	Numéro de transaction	Description	Montant
Opérations au compte				
03 07	03 07	001	FRAIS ANNUELS	60,00
03 07	03 07	002	AVANTAGE MEMBRE - GRATUITÉ CARTE SUPPL.	60,00CR
31 07	31 07	003	TRANSF CPT PRINCIP	0,00

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 12,20 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

MESSAGE

NOUS AVONS LE FINANCEMENT QU'IL VOUS FAUT! VOUS CHERCHEZ UNE SOLUTION DE FINANCEMENT AVANTAGEUSE POUR VOS PROJETS? EN PLUS DE LA LIMITE RÉGULIÈRE, VOUS DISEPOSEZ D'UNE SECONDE LIMITE DE CRÉDIT POUR DU FINANCEMENT ACCORD D AFFAIRES. DEMANDEZ VITE VOTRE LIMITE AU 1 800 266-5662 OU RENDEZ-VOUS SUR ACCÈS AFFAIRES POUR EFFECTUER UN DÉBOURSE!

ACHATS / DÉBITS	60,00
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 0,00
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
CUMUL CRÉDITS CORPO	60,00

LIMITE DE CRÉDIT

2 000



Desjardins

**SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTRÉAL QC H3C 3V2**

**Pour assurer un traitement rapide et efficace
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.
NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.
- 4) Ne pas agraffer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

VISA